

(Re)gagner et reconnaître l'autorité à l'âge des études supérieures : une double transaction entre les parents et les jeunes adultes

VINCENZO CIOCHELLI

Centre de recherche sur les liens sociaux,
CNRS-Université René Descartes-Paris V
Faculté des sciences humaines et sociales
Département des sciences sociales,
12 rue Cujas,
75230 Paris CEDEX 05

"C'est seulement après avoir appris à sortir de la zone d'influence de l'autorité que nous pouvons y pénétrer de nouveau, avec, cette fois, la connaissance de ses limitations et des moyens propres à infléchir commandement et obéissance dans le sens qui contentera le mieux nos vrais besoins de protection et de réconfort"

R. Sennett, *Autorité*, Paris, Fayard, 1981, p194

Deux voies s'offrent au chercheur qui souhaite se pencher sur l'étude de l'exercice de l'autorité parentale au cours de la jeunesse étudiante. La première met l'accent sur la distribution sociale de ces formes d'exercice, en esquisant les portraits contrastés de quelques styles éducatifs familiaux. L'autorité est rattachée à une conception plus large, structurale, de la vie domestique, aux formes de la cohésion familiale (Kellerhals & Montandon 1991). Il ne s'agira pas pour nous de nier l'existence d'une variation sociale des interactions familiales présente par ailleurs dans notre échantillon (d'autres travaux se sont saisis de cette entrée: Duru-Bellat & Henriot-van Zanten 1992, Durning 1995), ni de discuter de la pertinence des modèles typologiques qui, dans la tentative d'attribuer de façon univoque une forme d'autorité à une structure familiale, ne peuvent toujours éclairer ni les processus communs, ni les passages d'un type à l'autre. J'ai montré ailleurs qu'on peut modéliser les systèmes éducatifs à partir de typologies, socialement

situées (Cicchelli 1997a, 1997b). Il s'agit ici de relire les entretiens¹ à l'origine de cette modélisation selon une optique plus transversale. Nous nous situons néanmoins dans une deuxième perspective qui s'efforce de considérer l'autorité plutôt comme un lien qui engage émotionnellement deux individus. Elle essaye de comprendre par quels moyens celui qui l'exerce et celui sur qui elle s'exerce se lient entre eux. Ouverte par Sennett, pour qui l'autorité est un "processus constant d'interprétation et de ré-interprétation" (1981 p281), cette dernière perspective apparaît plus adéquate pour atteindre l'objectif qui est le nôtre : comprendre la façon dont l'autorité est reformulée par les parents et les jeunes adultes à l'âge des études supérieures. Une troisième démarche consisterait à nier toute existence à l'autorité du fait même qu'elle ne se laisse plus apercevoir comme l'émanation d'un fondement externe à la famille : "Plus rien ne soutient l'image d'un représentant de la Loi ou de l'Autorité au sein de la famille parce que plus rien ne justifie l'existence d'un gouvernement domestique" (Gauchet 1998, p171). La disparition de la figure du pater familias, incarnant la direction du groupe familial à travers la détention du monopole de la violence physique, évoquée par le célèbre roman autobiographique de Gavino Ledda par exemple, empêche évidemment d'assimiler l'autorité à ce qu'elle fut. Toutefois, nous ne suivrons pas cette voie.

La place de l'autorité dans l'étude du lien de filiation au tournant des études supérieures

L'entrée dans les études supérieures constitue pour le sociologue de la famille un observatoire privilégié pour mieux saisir, d'une part, les ambiguïtés de l'éducation parentale contemporaine à la sortie de l'enfance et de l'adolescence (Gullestad 1996), et pour mieux comprendre, d'autre part, les transformations internes au lien de filiation au cours des études supérieures (Cicchelli 1999). Le lien de filiation est particulièrement ambivalent pendant cette dernière période, car il se nourrit d'injonctions paradoxales (Watlawick, Beavin Helmick & Don Jackson 1972) plaçant les destinataires de la communication dans une situation inconfortable de porte-à-faux. Les parents invitent leurs enfants à se montrer à la hauteur de la prise en charge dont ils bénéficient, à la mériter, tout en surveillant de près ce processus de responsabilisation, tout en contrôlant leurs comportements. Les enfants vou-

1. Ces entretiens sont extraits : – d'un corpus de vingt monographies familiales, stratifiées socialement, pour lesquelles les étudiants et un de leurs parents avaient été interviewés à trois reprises ; – d'un corpus de quarante-cinq entretiens de pré-enquête quantitative concernant une sous-population d'étudiants et d'élèves de classes préparatoires de filières scientifiques. Ces deux matériaux ont servi de base à un doctorat (Cicchelli 1999).

draient devenir les sujets de la construction de leur individualité (Cicchelli 2000a, 2000b), tout en demandant à leurs parents de les aider à accomplir la transition à la maturité, de continuer de jouer leur rôle de soutien (Cicchelli 2000c). On comprend alors que l'une des plus grandes aspirations des parents et des jeunes adultes consiste à sortir de toute relation instrumentale, qui réifie le rapport à l'autre, à rompre avec les tyrannies engendrées par leur intimité. Néanmoins, si chacun parvient à considérer l'autre comme une personne "égale en dignité", ce n'est qu'au prix d'un volontarisme, d'un travail sur soi et sur la relation.

Afin d'illustrer ce mouvement instable, pouvant échouer, on part de l'hypothèse qu'à partir de l'adolescence, et tant que l'individu appartient encore à sa famille d'origine, ce qui est le cas des étudiants, la socialisation familiale peut être entendue comme un processus d'insertion des plus jeunes au sein des générations, processus qui voit les parents autant que leurs enfants s'engager dans un "partenariat intergénérationnel". L'enfant gagne progressivement sa place dans la famille en termes de goûts, de valeurs, de choix, de territoires, de statuts. Par conséquent, la transition à l'âge adulte n'a pas comme protagoniste unique et solitaire l'adolescent, mais "c'est à la famille entière de "migrer" d'une phase à l'autre" (Scabini & Marta 1995, p226). Les formes de contrôle et de soutien demeurent. Toutefois, elles ne peuvent toujours être centrées sur un style éducatif susceptible d'être perçu comme dépersonnalisant et infantilisant, non adapté à la personnalité de l'adolescent qui devient un jeune adulte. Il ne s'agit donc pas à proprement parler d'une étude portant sur le passage de l'individu à l'âge adulte, saisi à partir d'indicateurs statutaires comme le départ du domicile parental, la fin des études, l'insertion dans le marché du travail, le début d'une vie de famille (Galland 1991). Il s'agit plutôt de comprendre comment se décline l'aspiration à accéder à des nouvelles relations familiales, nouées entre individus s'estimant adultes.

Être digne de l'autorité

Comme ce processus engage les deux générations, il est souhaitable de compléter les analyses de Sennert qui cherche à savoir si "le sentiment d'autorité n'est pas fonction du sujet qui en subit les effets" (ibid. p32). En réalité, même du côté des parents existe un travail qui se manifeste dans la tentative de (re) gagner une autorité qui soit acceptable aux yeux de tous les membres de la famille. En affichant une certaine bienveillance, les parents s'ouvrent aux raisons des jeunes adultes. Cette ouverture, visant à obtenir le crédit et l'ascendant nécessaires à la poursuite de l'exercice de l'autorité, les autorise à demeurer un repère et un soutien au cours de l'adolescence et de la jeunesse de leurs enfants.

De la fermeture à l'autre à l'ouverture à l'autre

Reconnaître les difficultés de la poursuite de la socialisation et essayer de les atténuer, voire de les résoudre, est l'un des aspects les plus saillants de ce processus. En changeant de point de vue, en se mettant à la place du jeune adulte, les parents assument une attitude empathique.

Malgré les certitudes initiales affichées en début d'entretien, certains d'entre eux expriment des doutes, et ceci dans des formes et selon des intensités variables. La crise qui semble frapper le monde contemporain au niveau des représentations se traduit chez ces interviewés par un sentiment de scepticisme dans les capacités du marché à absorber les jeunes diplômés. Si cette donnée externe aux familles pousse les parents à s'inquiéter de l'acquisition des diplômes, dans un contexte de concurrence accrue, elle les incite aussi à faire preuve de plus de compréhension à l'égard des jeunes. Si l'évocation des normes qui règlent et limitent le prolongement de la prise en charge est un élément fort du discours parental, il arrive qu'à d'autres moments de l'entretien les parents estiment que la poursuite des études est une nécessité due à une conjoncture historique. L'évocation de cet élément pousse moins les parents à l'encadrer par des normes tournées vers la responsabilisation des étudiants. "C'est vrai qu'à un certain moment et pour les parents et pour les étudiants, à partir d'un certain âge, la famille est un carcan pour eux, ça doit être un carcan et ça crée certainement certaines frictions" avance le père de Pierre. Cet extrait représente un tournant dans son discours, c'est à partir de ce moment qu'il quittera son rôle de juge, gardien du respect de l'application de règles élaborées à l'intention de son fils. Désormais, ce père s'adonnera à une réflexion orientée vers la compréhension de la condition des étudiants "dépendants de leurs parents", de la condition de son fils en particulier, en concluant qu'à cause de la conjoncture défavorable son fils reste en grande partie à sa charge, qu'il le veuille ou non.

De la tolérance et de la souplesse

Si l'un des fondements de la tâche éducative des parents à l'âge des études est l'inculcation de la responsabilité, la conscience est forte de la nécessité d'adapter cette valeur à la *personne* de l'enfant. Les parents semblent soucieux de donner une assise pédagogique à leurs pratiques et, en même temps, ils avouent qu'une application stricte de leur politique est à la fois infaisable et pernicieuse.

Anticipant la crainte qu'une application sévère porte la marque de l'intransigeance, ils recourent à la tolérance. Le contrôle institué par les parents ne se réalise pas systématiquement : il y a du jeu qui n'est pas seulement le résultat d'un compromis entre générations, mais qui découle plus nettement de la volonté des aînés de se montrer soucieux du respect porté aux plus jeunes. Les parents essaient de conjurer le risque que le jeune ne comprenne

pas que le contrôle vise sa responsabilisation et ne retienne de l'évaluation qu'une image négative, l'assimilant à une forme d'ingérence. Afin d'écartier tout risque de malentendu, les parents peuvent introduire une certaine souplesse dans les dispositifs monétaires de prise en charge et admettre des écarts plus ou moins grands. Le père de Pierre énonce avec clarté la différence entre, d'une part, la prise en charge des études — qu'il garantit scrupuleusement — et, d'autre part, les "extras" — dépenses qui échappent à cette prise en charge. Ce père attache une très grande importance à responsabiliser son enfant par l'intermédiaire d'une gestion avisée de l'argent qu'il lui alloue. Avec son entretien, on est au cœur d'une méritocratie qui se traduit par une sanction immédiate, fruit d'un contrôle direct, en cas d'écart à la règle. Et pourtant, lorsqu'il s'attache à illustrer la fréquence de cette sanction, il nie son caractère systématique. Voici les difficultés rencontrées lors de sa tentative de définir les écarts à la règle: "Les extras, c'est ce qui est pas vraiment sa vie quotidienne, que ce soit pour les études, que ce soit pour sa vie quotidienne ici ou pour ses loisirs, un extra, c'est-à-dire que s'il va aller une ou deux fois au cinéma par exemple, c'est du normal, enfin, nous, on va considérer que c'est normal, s'il va trois fois par semaine on va considérer que là-dedans, il y a au moins deux fois d'extras (rites), c'est subjectif, l'extra ça va être ce que, nous, on considère comme un trop-plein par rapport à ce qu'on a par rapport à l'évolution et puis par rapport à... je sais pas, c'est difficile". Cette fuite dans la subjectivité n'est pas une dérobade. Elle montre toute la difficulté de rendre opérationnel un classement, lorsque l'acteur applique un principe abstrait à son destinataire. Pour cette raison, estimer qu'une dépense de l'étudiant est susceptible d'être prise en charge ou non peut parfois être présenté par les parents comme fruit de l'aléatoire. Conserver un certain droit de regard sur l'allocation des ressources monétaires en direction des étudiants implique nécessairement de considérer les jeunes adultes comme des personnes et de discuter les limites de la rationalité pédagogique instituée. Il arrive alors que les parents quittent le domaine de l'énonciation de la règle pour s'aventurer dans celui de l'exception.

La sollicitude

Comprendre les besoins de l'enfant et essayer de s'y adapter en tolérant des exceptions aux règles prônées ouvre la voie à un troisième mécanisme d'atténuation des exigences pédagogiques externes à l'enfant en vue de mieux satisfaire ses exigences. Il s'agit de la sollicitude, qui consiste à devancer un besoin. Encore une fois, c'est sur le terrain de la comparaison des cycles de vie de chacun des partenaires, saisis à l'intérieur de deux conjonctures historiques différentes, que la confrontation cède le pas à la compréhension. "On sait bien que les enfants font des bêtises et qu'en grandissant ils en font encore mais moins" avance sur un ton conciliant la mère de François, en faisant clairement allusion aux difficultés rencontrées par son fils qui déstabilisent

grandement la paix dans son foyer. Si elle adopte une attitude d'accommodement, ce n'est pas seulement afin d'éviter cette dramatisation du conflit qui s'est manifestée dans son foyer au cours des derniers temps. On le voit à la façon dont elle essaye d'apaiser la rigueur teintée de rage de son mari, en flatant sa vanité. N'a-t-il pas lui aussi profité au cours de sa jeunesse de quelques périodes de moratoire, même courtes ? "Je lui dis parfois qu'il faut pas qu'il ait des ceillères, que lui aussi à son âge, il a dû faire des bêtises" dit son épouse. La jeunesse de ses enfants suscite moins d'inquiétudes si elle est rapportée à sa propre jeunesse et si on aperçoit de profondes similitudes derrière la surface des changements.

L'image de la jeunesse comme un âge d'apprentissage, de recherches qui stimulent de nouveaux besoins peut jouer en faveur des jeunes adultes, car une fois ces derniers mis en demeure de respecter les bornes pouvant limiter leurs *désirs*, les parents peuvent essayer de repérer leurs *besoins*. Remplacer la requête par la proposition en avançant un besoin complète la tolérance d'une marge de dérapage. La mère d'Anne comprend sa fille. Au cours de l'entretien, elle fait une critique voilée de son époux, en euphémisant sa conduite. Elle essaye de se comporter autrement, "sinon la situation serait invivable" dit-elle. Quand le mari se montre sourcilieux, elle essaye de compenser son attitude en dispensant des encouragements et en faisant des dons. Si Anne souhaite acheter un hebdomadaire, et que son père lui refuse une aide, cette mère ramène après son travail le magazine en question en prétextant, à l'adresse de son époux étonné, un intérêt soudain éveillé par la lecture de la couverture.

Reconnaître la droiture morale des parents

À l'intérieur du rapport de filiation contemporain, il y a de la place pour l'autorité. Elle n'existe qu'en vertu des effets bénéfiques qu'elle suscite chez ceux sur qui elle est censée s'exercer. Par conséquent, tout comportement parental n'est pas reconnu comme légitime et donc crédité de l'autorité : elle est attribuée par un processus de reconnaissance *positive*, au cours duquel les attitudes des parents sont jugées et approuvées. Inversement, elle n'est pas reconnue et devient "négative" si le comportement des parents est désavoué. La condition nécessaire de son attribution est donc l'exclusion d'effets indésirables chez les jeunes, car les aspirations profondes de ces derniers ne doivent pas être inhibées par son exercice. Une thèse forte dans les rapports familiaux contemporains insiste d'ailleurs sur le fait que les inégalités ne sont acceptées que si elles ne font pas "obstacle au principe de libre disposition de soi" (Lipovetsky 1997, p14).

Théorie pour la reconnaissance de l'autorité

L'analyse de l'autorité menée ici nous inscrit à la fois au cœur de la tradition analytique du pouvoir fondée par Weber (1971), car pour le sociologue allemand la reconnaissance est la condition nécessaire de la légitimité, et nous en éloigne, car pour cet auteur la reconnaissance est une forme de domination. On sait que Weber bâtit une sociologie des rapports de pouvoir qui inscrit la domination au cœur de l'autorité, domination qui ne provient pas seulement de l'État, mais également d'autres institutions et groupements et qui est d'autant plus forte que les individus repèrent des raisons "subjectivement nécessaires" les conduisant à "reconnaître la légitimité de l'obéissance" (Raynaud 1987, p160). Bref, la condition sine qua non de toute domination est "la croyance en la légitimité" (Abélès 1990, p80). Et, quel que soit son fondement, l'obéissance dans les formes juridiques contractuelles, égalitaires ou même volontaires, ne cesse d'être obéissance et d'exprimer une relation de domination.

Cette tradition de pensée s'est illustrée par la suite dans les travaux de Bourdieu. Ce dernier analyse la reconnaissance de l'autorité lorsqu'il s'intéresse à la logique de la domination, ce qu'on voit par exemple dans le cas de la communication verbale: il insiste sur le fait que la reconnaissance existe en tant que "méconnaissance". Pour le dominé, il n'est nullement nécessaire de comprendre le discours pour lui reconnaître une autorité, car le message est remplacé par les conditions matérielles de sa production, appelées liturgiques, qui contribuent à produire "la disposition à la reconnaissance comme méconnaissance et croyance, c'est-à-dire la délégation d'autorité qui confère son autorité au discours autorisé" (1982, p113). Cette reconnaissance est une forme d'ignorance de la violence symbolique à laquelle l'agent social est soumis. Comme pour Weber, la croyance est à la base de ce système de domination, dont la manifestation la plus éclatante est le fait que l'individu accorde une autorité à son insu, en s'y soumettant (Bourdieu 1977). La croyance entretient à son tour la domination, formant le cercle enchanté de la légitimité.

Cette approche a été appliquée à des domaines disparates de la vie sociale. Il nous semble, néanmoins, que le fonctionnement de l'autorité dans la famille contemporaine et, plus particulièrement dans les familles des jeunes adultes, ne peut être toujours inscrit dans ce type de sociologie de la domination. Cette dernière ne laisse pas de place à un élément pourtant digne de l'attention des sociologues, à savoir le processus par lequel celui qui exerce l'autorité et celui sur lequel elle s'exerce parviennent à comprendre que, pour se débarrasser de sa puissance, il faut un travail de réflexion sur soi et sur la relation. Avec Sennett, il est possible de mieux comprendre l'autorité en insistant, plus que ne l'a fait la tradition wébérienne, sur la façon dont les faibles parviennent à se dégager de ce lien: l'autorité est toute-puissante tant qu'elle est perçue comme extérieure à l'individu. Ainsi, une nouvelle

formulation du pouvoir est nécessaire, devant passer par une crise de l'autorité telle qu'elle a été précédemment vécue. Un détachement est requis, qui permet à l'individu de revenir à la fois sur soi et sur l'influence de l'autre. Une fois que cette influence a été circonscrite, c'est sa légitimité qui fait l'objet d'une critique.

Appliquée à notre matériau, cette perspective pousse moins à se demander si les parents détiennent un pouvoir parce que les jeunes leur obéissent, qu'à s'interroger sur le type d'autorité que les jeunes acceptent et qu'ils reconnaissent à leurs parents afin de continuer de se sentir libres. En effet, si on considérait que les individus vivent tout rapport enchanté à la légitimité par méconnaissance, comment pourrait-on expliquer qu'ils sont capables de critiquer un rapport de force et de le considérer comme une autorité négative s'il ne répond pas à leur conception de l'autorité ? De même, il serait aussi difficile de comprendre le souci d'autrui manifesté par les parents à l'égard de leurs enfants – autrement qu'en le jugeant paternaliste –, que de concevoir la capacité des jeunes à légitimer et délégitimer les assises de l'autorité parentale. Bref, non seulement les deux traditions sont inconciliables, mais la seconde paraît plus à même d'appréhender les changements historiques en cours dans le lien de filiation, de plus en plus assimilable à un espace où s'élaborent de nouvelles recompositions entre l'individu et l'institution (Singly 1996).

L'autorité négative

Lorsque les parents abusent de leur statut, ils deviennent répressifs. La décision formulée par un étudiant de partir ou de rester en famille, suite à une appréciation positive ou négative de l'autorité parentale, constitue un matériau des plus intéressants. Les départs, les permanences et les éventuels retours permettent de comprendre la place de l'individu dans le collectif, avec le cortège de droits "revendiqués" qui signalent le type d'autorité acceptée ou refusée par les enfants. Certes, ces pérégrinations ne sont pas toujours librement choisies, elles renvoient à un jeu complexe d'opportunités/contraintes, variables en fonction des potentiels financiers familiaux. Même lorsqu'elles concernent des jeunes non étudiants, les formes de décohabitation apparaissent complexes (Blöss, Frickey & Godard 1990, Galland 1995, Maunay 1997). On peut néanmoins lire le fait de partir ou de rester à la lumière des plaintes ou des appréciations énoncées par les étudiants relatives à l'exercice de l'autorité de leurs parents. Ceux qui partent parce qu'ils étouffent chez leurs parents sont aussi ceux qui voudraient que certains aspects de la socialisation cessent et soient remplacés par d'autres. Ceux qui restent au domicile parental sont aussi ceux qui estiment que leurs conditions de vie sont acceptables. Le parcours biographique des interviewés permet de comprendre que l'objectif des jeunes adultes est de modifier le regard des

parents et de revendiquer certains droits incompressibles: la liberté des actes, la liberté de mouvement, la possibilité de se sentir à l'aise dans un logement. Ainsi, parmi les étudiants qui vivent chez leurs parents, ceux qui estiment être traités en adultes par ces derniers déclarent trouver leur place dans l'espace domestique, subir un contrôle moindre, avoir une meilleure communication avec eux (Cicchelli & Erlich 2000).

Le départ comme nécessité : partir pour ne pas étouffer

Parmi les étudiants ayant décohabité, nous traiterons exclusivement la situation de ceux estimant que l'une des raisons principales de leur départ a été une mésentente avec les parents, un climat conflictuel. Ces étudiants se réfèrent explicitement à l'idée que le domicile parental était devenu avec le temps invivable; ne trouvant plus leur place dans l'espace domestique, ils estiment que c'est l'envie de retrouver ailleurs des droits bafoués qui les a poussés à mettre en œuvre tous les moyens pour partir. Si tous les étudiants ne partent pas par nécessité, il est néanmoins intéressant d'écouter ceux qui expliquent être partis parce que c'était la seule solution pour ne pas vivre une identité blessée.

Claire vit dans un logement indépendant en résidence universitaire. À l'époque des entretiens, réalisés au mois de juin, elle terminait sa première année de décohabitation et se préparait à regagner le domicile parental pour les grandes vacances. Son témoignage est précieux dans la mesure où elle se tourne à la fois vers les raisons de son départ, relate les plaisirs de sa décohabitation et imagine les problèmes qu'une recohobitation va faire sourdre. "Pour moi ça n'a pas été dur de partir de chez mes parents... Le jour où je suis partie je n'ai pas versé de larme... C'est vrai qu'il y a d'autres étudiants qui disent que c'est dur, mais moi non... Je dis pas que c'était un soulagement, ce serait méchant, mais quelque chose comme ça... Chez mes parents j'avais l'impression d'étouffer et je ne demandais qu'une chose, c'était de partir, alors dès qu'on m'a donné le feu vert j'ai foncé, j'allais pas reculer quand la liberté était à portée de main". Le propos de Claire est ferme, repère sans indulgence les raisons qui l'ont poussée à quitter le logement parental. La permanence a été interrompue par la prise de conscience que la mère en particulier n'a pas modifié son regard sur sa fille au fil des ans. Ainsi, même après sa majorité, elle était soumise à des contraintes qui, d'après elle, n'avaient plus lieu d'exister. D'où ce sentiment d'appartenir à sa mère, de n'être pour elle que son prolongement, bref de ne pas avoir de vie propre. Comme d'autres étudiants qui revendiquent un départ nécessaire, Claire s'attarde sur son parcours, sur les étapes de son départ. Consciente que l'entrée à l'université a fourni un prétexte, elle repère la véritable raison de son départ dans le mode de vie qui lui était imposé: elle vivait en recluse. "J'avais l'impression d'être renfermée à la maison... J'avais pratiquement pas le droit de sortir... J'ai l'impression qu'elle (sa mère) m'a gâché une partie de mon enfance et adolescence".

Après le départ

Lorsque les parents n'ont pas su créer les conditions d'une atmosphère familiale soucieuse du respect des droits des enfants, ces derniers sont partis, s'ils en avaient les moyens. En distinguant au sein de leur biographie un avant et un après, les étudiants interviewés repèrent deux changements majeurs. D'une part, ils ont appris à être eux-mêmes, d'autre part, ils sont parvenus à amenuiser l'autorité négative des parents en modifiant leurs relations.

Être soi-même est la plus grande des conquêtes. Claire est catégorique lorsqu'elle relate cette nouvelle perception de soi : "Maintenant, j'ai pas honte de moi-même". La honte dont témoigne Claire est l'indice d'une identité prostrée qui appartient désormais au passé. Dans son cas, le départ n'est pas réductible à une séparation, car il lui a permis de découvrir des qualités qui ne pouvaient éclore tant que l'autorité des parents les réprimait. En insistant sur son inaptitude à prendre en charge le domaine ménager, la mère de Claire lui a transmis une angoisse qui a duré tant que cette jeune fille est restée sous sa tutelle. En se soustrayant à son regard, cette étudiante a corrigé l'erreur d'appréciation de ses qualités en parvenant à une plus grande sérénité. C'est ce nouvel état d'âme qui a concouru à lui insuffler de la confiance et un goût de la découverte qui s'expriment dans l'exaltation d'un état d'apesanteur, d'absence de sensations de contraintes sur les plans ménager, universitaire et sentimental. Maintenant Claire a pris goût à la vie et elle le manifeste en insistant sur l'absence de toute figure de tutelle : "La liberté, c'est sûr que c'est ce que j'ai gagné le plus en partant de chez moi". Se retrouver en dehors du champ visuel parental est l'objectif premier associé à la sortie du foyer, même si elle n'est pas définitive, même si elle est intermittente (cf. Caradec 1996 qui utilise l'idée d'intermittence dans le cadre conjugal; elle s'oppose à la cohabitation alternée désignant des conjoints vivant tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre).

L'autorité positive

Les parents peuvent continuer d'être des guides et transmettre des valeurs pourvu que ceci se réalise en douceur, sans coercition, sans intransigeance et que l'enfant comprenne que c'est sa personne qui est concernée et non un être abstrait. Fabrice justifie l'autorité parce qu'elle lui donne le sentiment d'être, autant que faire se peut, coauteur du lien. Pour ce jeune homme, il y a une différence de statut entre les deux générations et il est illusoire de le nier : "Je ne pense pas que c'est du copinage, je pense qu'avant tout c'est du respect". Or, il serait tout aussi réducteur pour Fabrice d'en rester à ce constat, puisque c'est le traitement de cette différence qui l'intéresse, traitement qu'il s'empresse de relater en précisant que ses parents ne sont pas les dépositaires d'un savoir imposé, que le bien-fondé de leurs conseils est vérifiable aisément. C'est par ce moyen que les parents gagnent un ascendant, par leurs qualités,

par le bon exercice de leurs fonctions: en assurant une bonne entente, en reconnaissant à chacun des enfants sa place spécifique, ils font preuve d'une capacité de direction du monde domestique qui donne une assurance à leurs jugements: "À l'intérieur de ma famille, on s'entend bien et c'est grâce à mes parents. Il règne une ambiance où chacun respecte l'autre, c'est-à-dire que chacun apprécie l'autre, il l'apprécie pour ce qu'il est". Et à ce jeune homme de conclure: "Ça vaut le coup de les écouter".

Le soutien offert pour soigner des blessures peut permettre de tirer des leçons pour l'avenir si les parents ne se substituent pas aux enfants. Les parents sont appréciés parce qu'ils interviennent après, pour soulager en compatissant. Surveiller pour aider *a posteriori* remplace l'exécration pratique qui consiste à surveiller pour prévenir *a priori*: "Les parents sont quand même toujours derrière nous, je ne dirais pas d'une façon autoritaire ni rien, mais ils ont toujours surveillé, pour voir si on avait des problèmes, ils étaient là pour nous aider, pour répondre à nos appels au secours" dit Jean-Baptiste. Les parents doivent savoir intervenir à temps, car les enfants souhaitent que le soutien soit adapté à leurs exigences. Ainsi, un certain contrôle peut être accepté. Élodie voulait travailler pendant l'été. Ses parents soutenaient cette idée, mais se sont fermement opposés à un travail qui ne la valorisait pas à leurs yeux. Finalement, elle a refusé ce poste de serveuse dans un bistro de banlieue. On aurait tort de penser qu'il s'agit d'un acte de soumission de cette jeune fille, car elle reconnaît avoir repoussé le conseil des parents par "goût de révolte". Si elle a finalement adhéré à leur point de vue, c'est parce qu'il ne correspondait pas à un refus de principe et qu'il était argumenté: "Ils avaient pas tort, parce qu'être vendeuse dans ce bistro, ça m'aurait pas plu, réflexion faite".

La permanence: trouver sa place à la maison

Pour découvrir la face cachée de la permanence, il faut recourir à la notion d'autorité positive en l'illustrant par les exemples de jeunes adultes qui souhaitent continuer de vivre dans le logement familial en reliant explicitement ce choix au type d'autorité exercée par leurs parents.

Sophie sait qu'elle sera amenée un jour à partir mais, tout en étant boursoière et disposant de ressources propres qui lui permettraient de s'installer dans un logement individuel, elle n'est pas pressée. Si elle ne part pas, c'est qu'elle estime vivre chez sa mère tellement à sa façon que le départ peut être repoussé après l'insertion professionnelle: "Je n'ai pas de problèmes relationnels avec mes parents. Je suis très libre chez moi, donc pas de problème, donc j'y reste" affirme-t-elle on ne peut plus clairement, en repérant dans l'absence de hiérarchie et de contrôle les conditions de sa liberté. Pour mieux expliquer la spécificité du rapport à sa mère, elle se compare volontiers à des amies qui, en revanche, vivent un genre de situation évoqué par Claire. Leurs parents seraient coupables de "se mêler de leurs vies privées... de les étouffer". Cette forme

de contrôle est absente chez sa mère et Sophie utilise d'ailleurs une expression significative pour qualifier les parents de ses amis : "J'ai très peu de remarques de la part de ma mère, tandis que mes amis ce ne sont pas du tout les mêmes relations, c'est des parents au vrai sens du terme, une relation d'autorité et ma mère n'a pas de relation d'autorité avec moi". L'absence d'autorité négative se traduit par une liberté de mouvement et la possibilité de disposer de territoires propres. La chambre de Sophie est son règne, elle la range quand elle le souhaite. Elle vit indépendamment de sa mère, sans partager les repas. En outre, Sophie ne justifie pas ses sorties – elle ne fait qu'indiquer l'heure de rentrée pour effacer les inquiétudes de sa mère –, et ne s'occupe d'aucune tâche ménagère. Sa mère n'avoue-t-elle pas vivre "une vie bohémienne" ? Il n'y a pas d'heures pour se lever ou pour se coucher, le linge n'est jamais repassé... Sophie n'a pas besoin de partir pour expérimenter l'apesanteur ménagère.

Trouver sa place à l'intérieur de la communauté familiale, en ayant le sentiment que ses droits sont respectés et que sa liberté n'est pas arrêtée par autre chose que par le respect des autres, est un élément essentiel. Anne le décrit longuement, elle qui se plaît à vivre dans une grande maison, entourée de ses six frères et sœurs : "On essaie de vivre tous indépendants dans une famille où on est nombreux, mes parents font le maximum pour que chacun se sente bien, ils essaient que tout se passe bien, qu'on arrive à trouver notre chez soi, pour que chacun vive sa propre vie en étant à la maison, pour que chacun n'ait pas l'impression qu'on est collés et qu'on peut pas partir". Anne apprécie la possibilité de partager des moments forts avec sa famille, tout en se réservant la possibilité d'avoir une vie propre. La famille constitue pour elle un ancrage qui ne se transforme toutefois pas en boulet : "J'aime bien rentrer et j'aime bien partir" résume-t-elle, en confirmant que la mobilité et l'enracinement sont les fondements de sa permanence.

Conclusion

Le thème de la séparation entre générations revient sans cesse dans le discours des interviewés, les parents comme leurs enfants, quelle que soit leur position sociale. Même si récurrent, ce thème ne se confond pas avec l'énonciation d'un axiome à partir duquel s'enchaîneraient, *more geometrico*, les règles à respecter. Si c'était le cas, la séparation entre les deux générations serait rattachée à une raison externe aux individus, à une harmonie préétablie. Les matériaux discursifs fourmillent, en revanche, d'hésitations qui témoignent combien cette séparation n'a rien d'une évidence et se présente plutôt comme une mise en forme par un travail intergénérationnel de production et reproduction d'une différence, affirmation et reconnaissance d'une distance.

Comme on l'a vu, il est peu plausible de recourir à la locution "in principio erat auctoritas" si on veut qualifier l'autorité dans la famille contemporaine, car elle ne tire pas son fondement d'une réalité préexistante. Rien dans le monde contemporain ne rappelle cette forme d'autorité qu'Arendt (1972) a évoquée en faisant sa généalogie. Au même titre, il serait excessif de réduire l'autorité à un pur exercice de régulation mécanique de l'interaction poursuivant le vieux rêve de substituer l'administration des choses au gouvernement des hommes. Rien ne serait plus incongru que d'admettre la disparition de toute forme de régulation familiale. En revanche, l'étude de l'autorité montre qu'elle ne saurait être répressive sans devenir négative. La rhétorique à laquelle empruntent les contemporains pour parler de l'autorité signifie qu'elle doit être idéalement et pratiquement orientée vers l'épanouissement de l'autre. Les jeunes adultes et les parents des années quatre-vingt-dix vivent l'autorité en essayant de limiter son exercice et de la réformer par la critique, mais non de la rejeter sans l'examiner. Ce partenariat intergénérationnel représente quelque chose de plus qu'une pacification du climat familial, même si elle en constitue un premier indicateur. En effet, il s'agit d'un travail qui ne va pas sans difficultés, tant cette aspiration profonde peut engendrer des conflits, des déceptions, lorsque la validation d'attentes historiquement plus élevées ne reçoit pas de retour. Même s'il est vraisemblablement plus visible chez les fractions sociales les plus à même d'inventer ces formes d'exercice de la régulation familiale, et à un moment spécifique du lien de filiation, on peut néanmoins imaginer, ce qui doit être confirmé à l'avenir, qu'on assiste à un changement profond du rapport des individus aux institutions, phénomène qui traverse toute la société. Au moins dans le domaine familial, les contemporains sont en passe de bâtir une "nouvelle intelligence des institutions" (Donolo 1997).

Bibliographie

- ABÉLÈS M. 1990 *Anthropologie de l'État*, Paris, A. Colin
- ARENDRT H. 1954 (éd. 1972) *La crise de la culture*, Paris, Gallimard
- BLÖSS T., FRICKEY A. & GODARD F. 1990 "Cohabiter, décohabiter, recohabiter: itinéraires de deux générations de femmes", *Revue Française de Sociologie*, XXXI-4
- BOURDIEU P. 1977 "Sur le pouvoir symbolique", *Annales ESC*, XXXIII, n3, mai-juin
- BOURDIEU P. 1982 *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard
- CARADEC V. 1996 "Les formes de la vie conjugale des "jeunes" couples "âgés", *Population* 51, n4-5, pp897-927
- CICCHELLI V. 1997a, Esquisse d'une typologie de la circulation des ressources familiales des étudiants, in EICHER J.-C. & GRUEL L. *Le financement de la vie étudiante*, La Documentation française, Paris, *Cahier de l'Observatoire de la Vie Étudiante* n3, pp131-154

- CICCHELLI V. 1997b Le logiche di scambio delle risorse familiari dello studente: fra orientamenti pedagogici e costruzione del *self* autonome, in SCABINI E. & ROSSI G. (éds), *Giovani in famiglia tra autonomia e nuove dipendenze, Studi Interdisciplinari sulla famiglia*, Vita e Pensiero, n16, Milano, pp245-283
- CICCHELLI V. 1999 *Nouer, dénouer, renouer. La construction du lien intergénérationnel à l'âge des études*, thèse de doctorat sous la direction de F. de Singly, Université René Descartes Paris V
- CICCHELLI V. 2000a "Renégocier sa place à l'âge des études supérieures", *Agora/Débats Jeunesse*, n19, pp93-103
- CICCHELLI V. 2000b "Être pris en charge par ses parents. Portraits de la gêne et de l'aide exprimées par les étudiants", *Lien social et politiques*, n43
- CICCHELLI V. 2000c "Individualismo e formas de apoio. Entre a lógica incondicional e a personalização da associação entre gerações", in Ehlers Peixoto C., de Singly F. & Cicchelli V. (éds), *Familia e Individualização*, Rio de Janeiro, Fundação Getulio Vargas
- CICCHELLI V. & ERLICH V. 2000 "Se construire comme jeune adulte. Autonomie et autonomisation des étudiants à l'égard de leurs familles", *Recherches et prévisions*, n60
- DONOLO C. 1997 *L'intelligenza delle istituzioni*, Milano, Feltrinelli
- DURNING P. 1995 *Éducation familiale. Acteurs, processus et enjeux*, Paris, PUF
- DURU-BELLAT M. & HENRIOT-VAN ZANTEN A. 1992 (2e éd. 1999) *Sociologie de l'école*, Paris, A Colin
- GALLAND O. 1991 *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, A Colin
- GALLAND O. 1995 "Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte", *Économie et statistique*, n283-284, 3/4, pp33-52
- GAUCHET M. 1998 "Essai de psychologie contemporaine. I. Un nouvel âge de la personnalité", *Le Débat*, n99, mars-avril, pp164-181
- GULLESTAD M. 1996 "From obedience to negotiation : dilemmas in the transmission of values between the generations in Notway", *The Journal of Royal Anthropological Institute*, Vol.2, n1, pp24-42
- KELLERHALS J., MONTANDON C. & alii 1991 *Les stratégies éducatives des familles. Milieu social, dynamique familiale et éducation des préadolescents*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé
- LIPOVETSKY G. 1997 *La troisième femme. Permanence et révolution du féminin*, Paris, Gallimard
- MAUNAYE E. 1997, *Le départ des enfants. Analyse de la séparation des jeunes de la famille d'origine*, thèse de doctorat de sociologie, sous la direction de F. de SINGLY, Université René Descartes Paris V
- RAYNAUD Ph. 1987 *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, Paris, PUF
- SENNETT R. 1981 *Autorité*, Paris, Fayard
- SCABINI E. & MARTA E. 1995 "La famiglia con adolescenti: uno snodo critico inter-generazionale", in DONATI P. (éd), *Quarto rapporto CISF sulla famiglia in Italia*, Cinisello Balsamo (Milano), San Paolo, pp221-258
- SINGLY F. (de) 1996 *Le soi, le couple et la famille*, Paris, Nathan
- WATLAWICK P., BEAVIN HELMICK J. & DON JACKSON D. 1972 *Une logique de la communication*, Paris, Le Seuil
- WEBER M. 1971 *Économie et société*, Paris, Plon